



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard

Arrêté n°I/B-2019-88

Fixant la liste des membres de jury, correcteurs et examinateurs spécialisés du concours de rédacteur territorial
Session 2019

Reine BOUVIER, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique ;
Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;
Vu le décret n° 2012-942 du 1^{er} août 2012 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux ;
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
Vu le recensement des besoins effectué auprès des collectivités affiliées et non affiliées des Centres de Gestion de La Région Occitanie ;
Vu la convention générale entre les Centres de Gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les Centres de Gestion ;
Vu le règlement général de l'organisation des concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion ;
Vu la Charte Régionale Occitanie ;
Vu l'arrêté n°I/B-2018-31 en date du 21 décembre 2018 portant ouverture du concours de rédacteur territorial ;
Vu l'arrêté n°I/B-2019-82 en date du 3 septembre 2019 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours de rédacteur territorial ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury du concours de rédacteur territorial est composé comme suit:

Collège des élus :

- BOUVIER Reine - Présidente du Centre de Gestion, de la Fonction Publique Territoriale du Gard
- BOUVOT Jacqueline – Conseillère Municipale de Lasalle
- CAZALET-VANDANGE Colette – Adjointe au Maire de la Calmette – Vice-Présidente CDG30
- GENOLHER Aurélie – Maire de Massillargues-Attuech – Conseillère Régionale
- LAURENT Jean-François – Maire de Vestric et Candiac
- NOEL François – Conseiller Municipal d'Uzès – Vice-Président du CDG 30
- PEREZ Joseph – Adjoint au Maire – Commune de la Grand' Combe – Ingénieur Retraité (30)
- VALAT GUILLOT Anne-Marie – Conseillère Municipale de Marsillargues

Collège des fonctionnaires :

- CAUSSE François – Directeur Général des Services - Mairie d'Anduze
- BAYLE Nathalie - DGAS - Bagnol sur Cèze
- BONHOMME Lionel – Attaché principal – Conseil Départemental du Gard

- BUORD Laurent – Attaché Territorial – Mairie de Villeneuve-lès-Maguelone
- DELAUNEY Martine – DGS - Bagnol sur Cèze
- LAFUENTE Renaud – Attaché Territorial – DGS – Communauté de Communes de Terre de Camargue
- PAGES Céline – Représentant CAP B.
- SAUZET Nicolas - Inspecteur des finances publiques – Pairie Départementale du Gard

Collège des personnalités qualifiées :

- BURGAT Jean-Christophe – Attaché principal – Chef du service juridique de l'Agence Technique Départementale du Gard
- DELHOUME Bernard – Représentant CNFPT
- GARCIA Sylvie - Directrice du CMIST Alès Lozère
- LACREU Hugues – Payeur Départemental du Gard
- RAVET Michel – Attaché hors classe – Préfecture du Gard
- SAVARIN Erik – DGS Mairie du Grau du Roi
- SIMONETTO Christian – Directeur Général des Services – Commune de Uzès
- VELAY Mireille - Attaché de Conservation du Patrimoine – Retraitée

Article 2 : La présidence du jury sera assurée par Madame Reine BOUVIER, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard

En cas d'empêchement, elle sera remplacée par Madame BOUVOT Jacqueline – Conseillère Municipale de Lasalle

Article 3 : Sont désignés en qualité de correcteurs et examinateurs spécialisés :

- AMAT Thierry - Responsable du Pôle Etablissements et action sociale en faveur des jeunes et de la famille - Direction de la Petite Enfance et de la Famille - Conseil Départemental du Gard
- ARMAND Audrey – Attachée territoriale principale – CDG30
- ARNAUX Sébastien – Directeur territorial – EPCC du Pont du Gard (30)
- BAILLET Grégory – Attaché territorial principal – Mairie de Saint Gilles
- BAYLE Nathalie - DGAS - Bagnol sur Cèze
- BECRIT GLONDU Noëlle - avocate au barreau de Nîmes
- BERNARD Dominique - Directeur territorial - Directrice de la Direction d'Appui - Conseil Départemental du Gard
- BOISSEZON Olivier – DGA ville de Carcassonne
- BONHOMME Lionel – Attaché principal – Conseil Départemental du Gard
- BOUQUIN Richard – Administrateur territorial retraité
- BUDO Marc – Attaché territorial principal – chef du service ASCAM – Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole
- BUORD Laurent – Attaché Territorial – Mairie de Villeneuve-lès-Maguelone
- BURGAT Jean-Christophe – Attaché principal – Chef du service juridique de l'Agence Technique Départementale du Gard
- CAUSSE François – Directeur Général des Services - Mairie d'Anduze
- CHAVENT Sylvie - Attaché principal retraitée - Conseil Départemental du Gard
- COROMPT Jean-Paul - Directeur Général – CDG 30
- COROMPT Julien – Attaché territorial – Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole

- CUOZZO Vincent – Directeur Général des Services de la Mairie de la Grand'Combe
- DE CAMARET Ghislaine – Attaché territorial – Mairie de FOURQUES (30)
- DELAUNEY Martine – DGS - Bagnol sur Cèze
- DELBOS Christian - Administrateur territorial - retraité - Conseil Départemental de l'Hérault
- DELHOUME Bernard - Directeur territorial Retraité – Conseil Départemental du Gard –
- DELHOUME Frédéric – Ingénieur Territorial – Conseil Départemental du Gard (30)
- DELOUSTAL Jean-François – Intervenant à l'Université de Montpellier
- DUMAS Christiane – Ingénieur Principal – Conseil Départemental du Gard
- FAUQUET Josée – Attachée principale retraitée
- FRAYSSE Sylvie –Attachée territoriale Villeneuve-lez-Avignon
- GARCIA Sylvie - Directrice du CMIST Alès Lozère
- GREGOIRE Bernard – Trésorier - Retraité
- GUIHERMET Christian – Ingénieur Territorial- Conseil Départemental du Gard
- HIERNARD Alexandre – Attaché principal – Conseil Départemental du Gard
- HOUNY Fabrice – Attaché Territorial –Responsable Informatique – Mairie de le Grau du Roi
- JANIEC Jacqueline – Attaché territorial – Mairie de Lédignan
- JANIK Frank - Directeur des Arènes et salles de spectacle - Mairie de LUNEL (34)
- LACREU Hugues – Payeur Départemental du Gard
- LAFUENTE Renaud – Attaché Territorial – DGS – Communauté de Communes de Terre de Camargue
- LAMASSE-ROCA Alexandre – Ingénieur Principal Territorial – Conseil Départemental du Gard
- LARUE Sandrine - Attaché territorial – Mairie de VILLENEUVE LEZ AVIGNON
- LERASLE Pierre – Directeur Général des Services – Communauté de Communes du Pays de Sommières.
- LEVY Marc – Ingénieur retraité
- LINGRAND Delphine – DGS Remoulins
- MARCK Jérôme – DGS – Mairie de Saint Gilles
- MARTY Nicolas – Maître de conférences – Université Montpellier I
- MASSIP SEBAN Catherine – DGS Vergèze
- MERLAND Guillaume – Avocat Maître de Conférence – Université de Montpellier (34)
- MONSEL Maewa – Attaché territorial – Communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence (30)
- MOURGUES Audrey - Avocat à la Cour d'Appel - Montpellier
- NOEL François – Conseiller Municipal d'Uzès – Vice-Président du CDG 30
- PAGES Céline – Rédacteur principal de 2^{ème} classe- Mairie de Saint Ambroix
- PETRONIO Olivier – DGS de la Mairie de Tavel (30)
- PIRIO Sylvie – DGS Mairie de Bernis
- RAVET Michel – Attaché hors classe – Préfecture du Gard
- RICARD Laure – Attaché territorial – Mairie d'ALES (30)
- RIGAUD Sylvie – directrice des affaires sociales – Le Grau du Roi
- ROMPTEAU Sabrina – Attaché territorial – conseil Départemental du Gard

- SAGUER Sébastien – Attaché territorial – Conseil Départemental du Gard
- SAUZET Nicolas - Inspecteur des finances publiques – Pairie Départementale du Gard
- SAVARIN Erik – DGS Mairie du Grau du Roi
- SEPTFONDS Marie-Gil – Ingénieur – Nîmes Métropole - Mairie de Nîmes
- SIMONETTO Christian – Directeur Général des Services – Commune de Uzès
- SOUCHON Didier – DGS – Communauté de Communes Piémont Cévenol (30)
- TRINQUIER Cécile – Attachée Territoriale - Chargée emploi et compétences – Conseil Départemental du Gard
- VALAT GUILLOT Anne-Marie – Conseillère Municipale de Marsillargues
- VANEL LESPINASSE Sandrine – Attachée territoriale – Conseil Départemental du Gard
- VELAY Mireille - Attaché de Conservation du Patrimoine – Retraitée
- ZIANE Sabrina – Attaché Territorial – Communauté de Communes du Piémont Cévenol.

Article 4 : Le Directeur Général du Centre de Gestion du Gard est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera transmis à Monsieur le Préfet du Gard, et affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard. Le présent arrêté sera également transmis aux partenaires.

Fait à Nîmes, le 26 septembre 2019

La Présidente

Reine BOUVIER

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr »

Transmis au Représentant de l'Etat. Le : 30/09/19

Affiché le : 30/09/19

